



ÉPISODE DE POLLUTION : OZONE

Levée du dispositif le 08/08/18 (niveau <math><180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}</math>)

L'épisode de pollution à l'ozone se termine enfin, de façon simultanée à cette période de canicule. Demain, avec les pluies orageuses, les vents et la baisse des températures, les conditions seront moins favorables à la formation et à l'accumulation d'ozone. Les niveaux ne devraient plus dépasser le seuil de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{heure}$.

De ce fait, la procédure d'alerte sur persistance est levée sur le département de la Haute-Saône à compter de demain mercredi 08 août 2018.

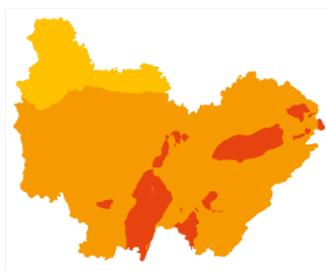
Toutes les mesures préfectorales sont maintenues ce jour et levées à partir de demain.

Bilan des concentrations

| Max. horaire enregistrés ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) | 02/08 | 03/08 | 04/08 | 05/08 | 06/08 | 07/08 | 08/08 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Haute-Saône | 146 | 159 | 184 | 177 | 162 | <180 | <180 |

Evolution de la qualité de l'air en région

Hier



Aujourd'hui



Demain



Pas de dépassement de seuil
Dépassement du seuil d'information
Dépassement du seuil d'alerte



Risque allergo-pollinique faible